



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU PLAN
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

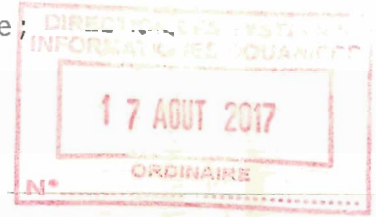
Le Directeur général

N° **2054** DGD/DRCI/BRD/fsf
Dakar, le **15 AOUT 2017**

NOTE DE SERVICE

A Messieurs :

- le Coordonnateur ;
- les Directeurs :
 - * du Contrôle interne ;
 - * de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
 - * des Opérations douanières ;
 - * de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
 - * du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
 - * du Personnel et de la Logistique ;
 - * des Systèmes informatiques douaniers.
- les Directeurs régionaux ;
- les Conseillers techniques ;
- le Chef du Bureau particulier ;
- le Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication ;
- le Chef de la Division de la Formation.
- le Chef de la Division de l'Orientation et de la Prospective.



2167

Objet : Levée de la mesure de gel des importations d'oignons 2017.

Référence : Lettre circulaire n°00146/MCSIC/PPLPME/ARM/SP du 14 août 2017 portant levée de la mesure de gel des importations d'oignons 2017.

Par lettre visée en référence, l'Agence de régulation des marchés (ARM) a bien voulu m'informer de la levée du gel des importations d'oignons, à compter du mercredi **16 août 2017**, suite au bon déroulement de la campagne de commercialisation de l'oignon locale.

A cet effet, je vous instruis d'inviter les agents chargés des opérations de dédouanement, à veiller à la correcte observation de cette mesure de libéralisation.

J'attache du prix au respect strict des dispositions de la présente note de service.

Vous voudrez bien en assurer une large diffusion et me rendre compte de toute éventuelle difficulté d'application.



Papa Ousmane GUEYE